# Eclairage Public Préfailles

## Etapes d'une réflexion

Association Française d'Astronomie
Noe Conservation
Paris 3 février 2012

# Un clin d'œil sur Préfailles

## Préfailles

## Le sud de l'embouchure de la Loire

**1 258 habitants , 2500 habitants pondérés ( 75% de résidences secondaires) et  plus  de 15000 personnes l'été.**

# Station de tourisme

- Un projet de port en eau profonde
- Une RNR en cours de labellisation
- Une richesse d'architecture balnéaire et paysagère

# En juillet 2009 lors des 6° journées du Littoral Durable une première rencontre avec la population avec 3 objectifs

L'informer sur l état du parc d'éclairage public

La sensibiliser à la pollution lumineuse

Lui proposer des économies

# Informer du mauvais rendement du 1/3 du parc

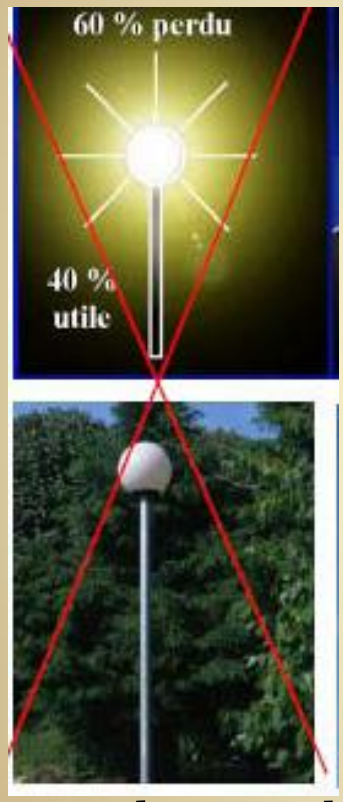

**Les 130 lampadaires de type boule utilisent 60% de leur énergie pour « éclairer le ciel »**

# Sensibilisation au concept de pollution lumineuse

Aux conséquences biologiques de l'éclairage nocturne sur l'homme, la flore et la faune ;

À l'atteinte à la visibilité du ciel élément touristique non négligeable de notre région.

# Sensibilisation au cout de l'éclairage public

**3.5% des dépenses de fonctionnement**

# En juillet 2009 une première enquête auprès de la population

**Pour permettre d'importantes économies, seriez-vous prêts à expérimenter une coupure de l'éclairage au milieu de la nuit dans un but écologique et économique?**

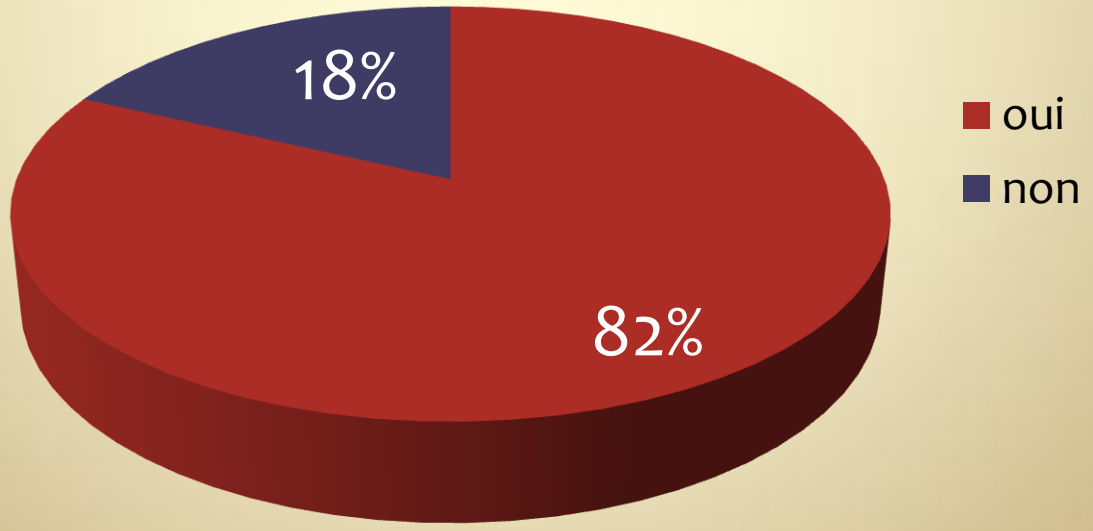

# Nous avions proposé alors 5 périodes d'extinction de l'éclairage public

| Périodes en 2010 | Extinction de l'éclairage public |
|---|---|
| 11 janvier au 1er février | De 1h à 4h |
| 1er février au 1er mars | De minuit à 5h |
| 1er mars au 29 mars | De 22h30 à 6h30 |
| 29 mars au 2 avril | Aucun éclairage public |
| 6 avril au 26 avril | A partir de 23h |

**L'été 2010 une extinction à partir de 3h du matin**

# Au terme de ces périodes d'extinction : une large enquête

**Plus de 1850 questionnaires envoyés**

**427 réponses**

**2 réunions publiques de restitution en juin et aout 2010**

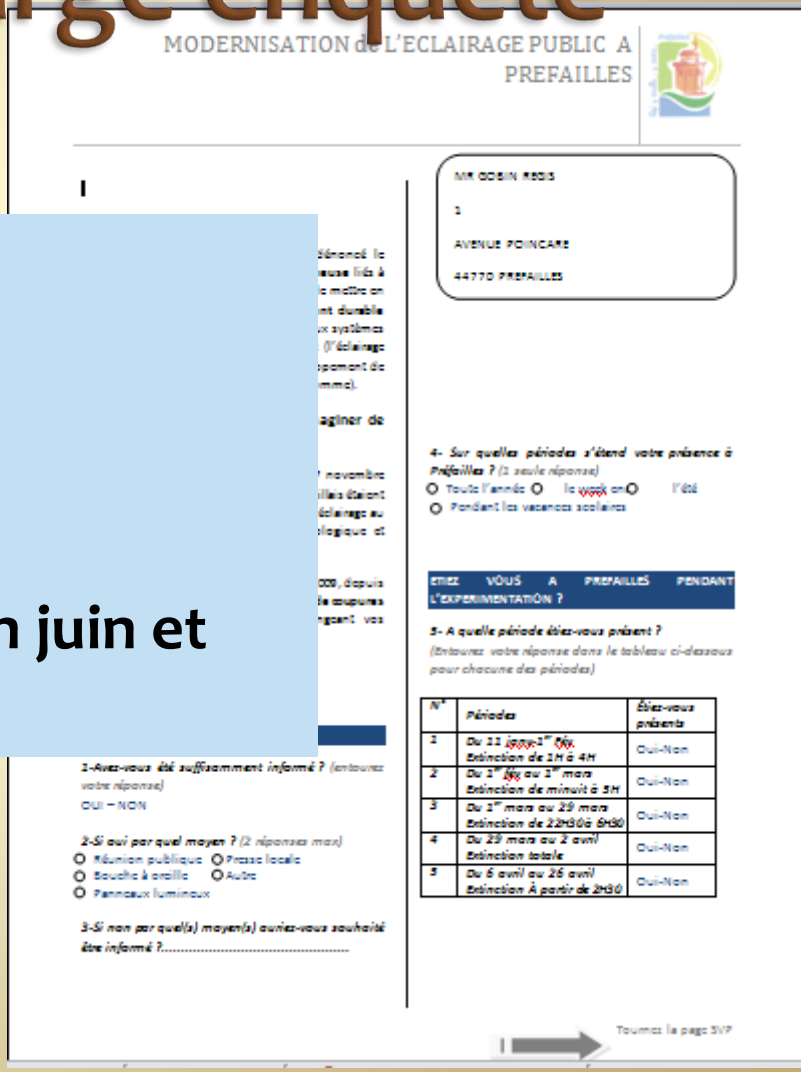

MODERNISATION de L'ECLAIRAGE PUBLIC A PREFAILLES

MR GOBIN REGIS

1

AVENUE POINCARE

44770 PREFAILLES

4- *Sur quelles périodes s'étend votre présence à Préfailles ?* (1 seule réponse)

O Toute l'année O le week-end O l'été

O Pendant les vacances scolaires

ETIEZ VOUS A PREFAILLES PENDANT L'EXPERIMENTATION ?

5- *A quelle période étiez-vous présent ?*

(Entourez votre réponse dans le tableau ci-dessous pour chacune des périodes)

| N° | Périodes | Étiez-vous présents |
|---|---|---|
| 1 | Du 11 [illegible]-1er [illegible] Extinction de 1H à 4H | Oui-Non |
| 2 | Du 1er [illegible] au 1er mars Extinction de minuit à 5H | Oui-Non |
| 3 | Du 1er mars au 29 mars Extinction de 22h30à 6h30 | Oui-Non |
| 4 | Du 29 mars au 2 avril Extinction totale | Oui-Non |
| 5 | Du 5 avril au 26 avril Extinction À partir de 2h30 | Oui-Non |

1-*Avez-vous été suffisamment informé ?* (entourez votre réponse)

OUI – NON

2-*Si oui par quel moyen ?* (2 réponses max)

O Réunion publique O Presse locale

O Bouche à oreille O Autre

O Panneaux lumineux

3-*Si non par quel(s) moyen(s) auriez-vous souhaité être informé ?*.....

Tournez la page SVP

# Les résultats de l'enquête 68% en faveur du changement

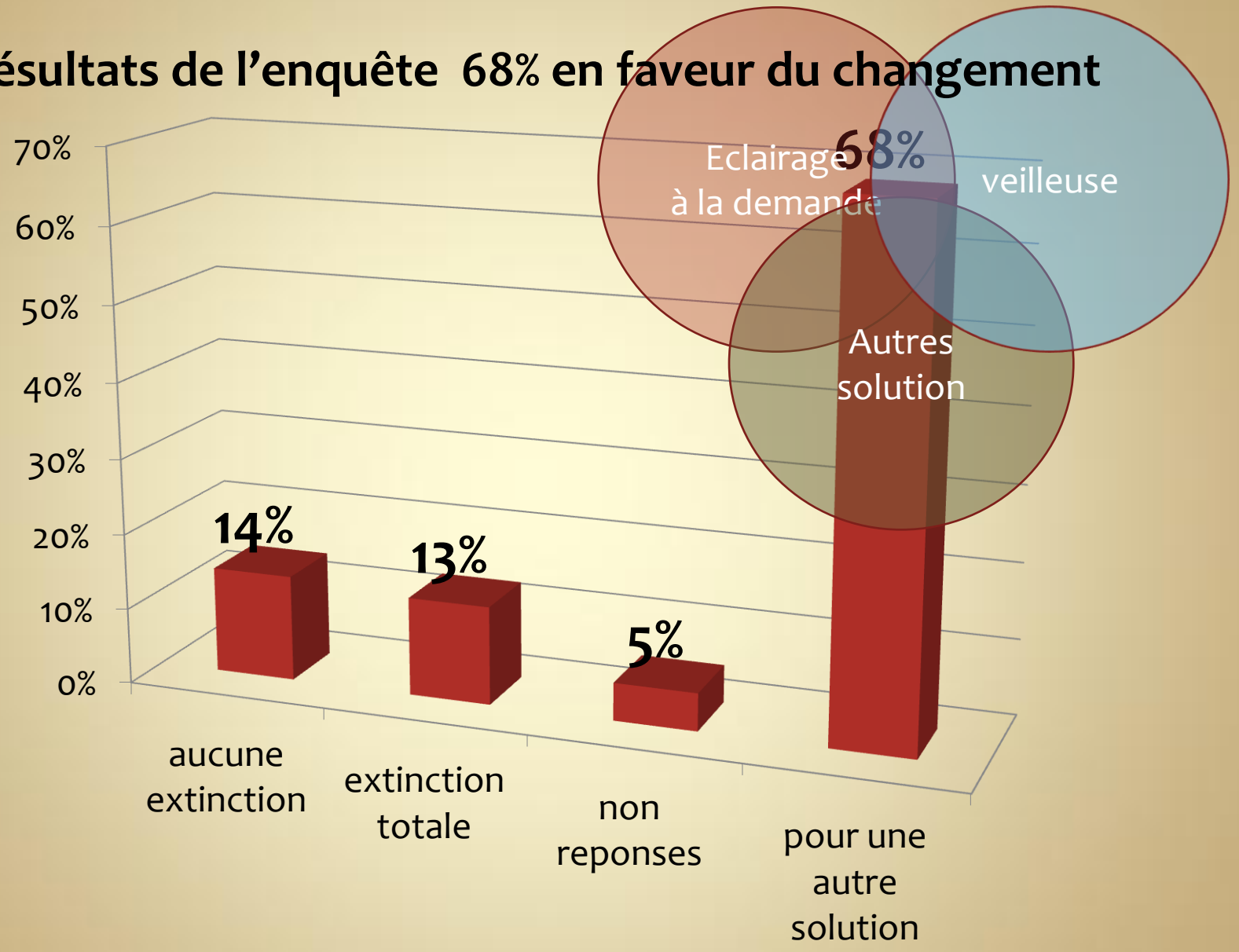

## Au terme de ces 2 étapes et avant choix définitif

Une approche technique

**Test de la faisabilité de 4 zones d'expérimentation**

**INEO Suez**

Une approche sociologique

**Analyse sociologique des attentes des Préfaillais face aux probables changements d'habitudes**

**UFR de sociologie de l'université De Nantes**

**Hier le 2 février s'est mise en place l'expérimentation souhaitée par les habitants avec le soutien de l'ADEME des Pays de  Loire et du SYDELA ( Syndicat départemental d'Energie de la Loire Atlantique).**

Un objectif majeur adapter l'éclairage à la demande pour choisir ensemble en 2013

## 4 solutions techniques à l'essai

# Une évidence : Pourquoi éclairer en permanence en bordure littorale alors que la plupart des résidences ne sont occupées que l'été?

La pointe Saint Gildas et le port de plaisance

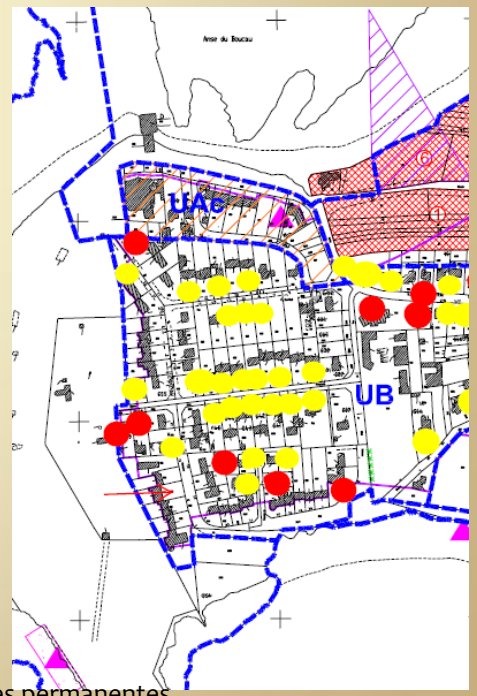


Les quelques résidences permanentes

# 1-Une solution ?

## L'éclairage à la demande par téléphone

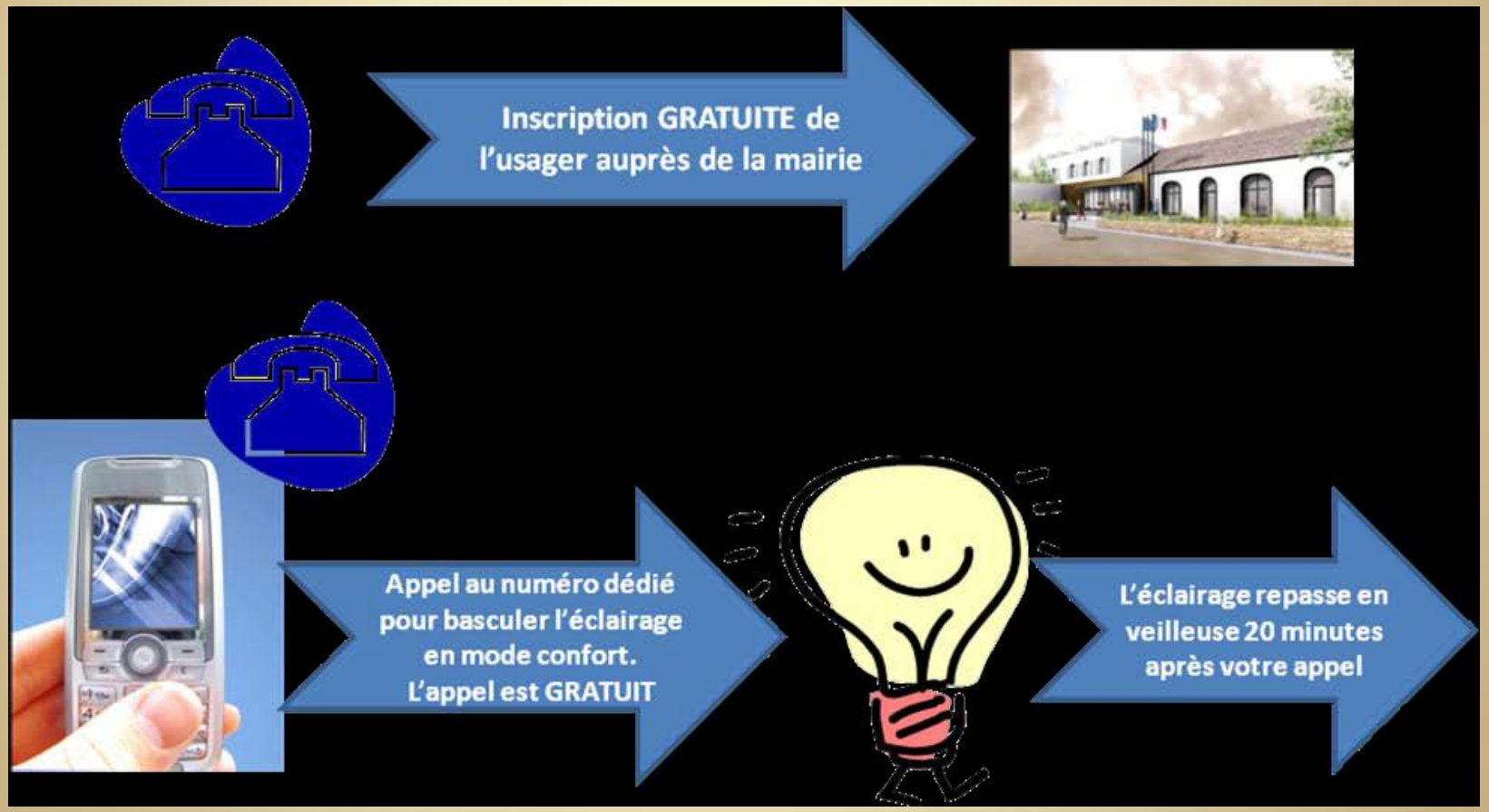


**Gain énergétique : entre 65% et 91%**

# 2- Eclairage par détection de présence dans une zone résidentielle

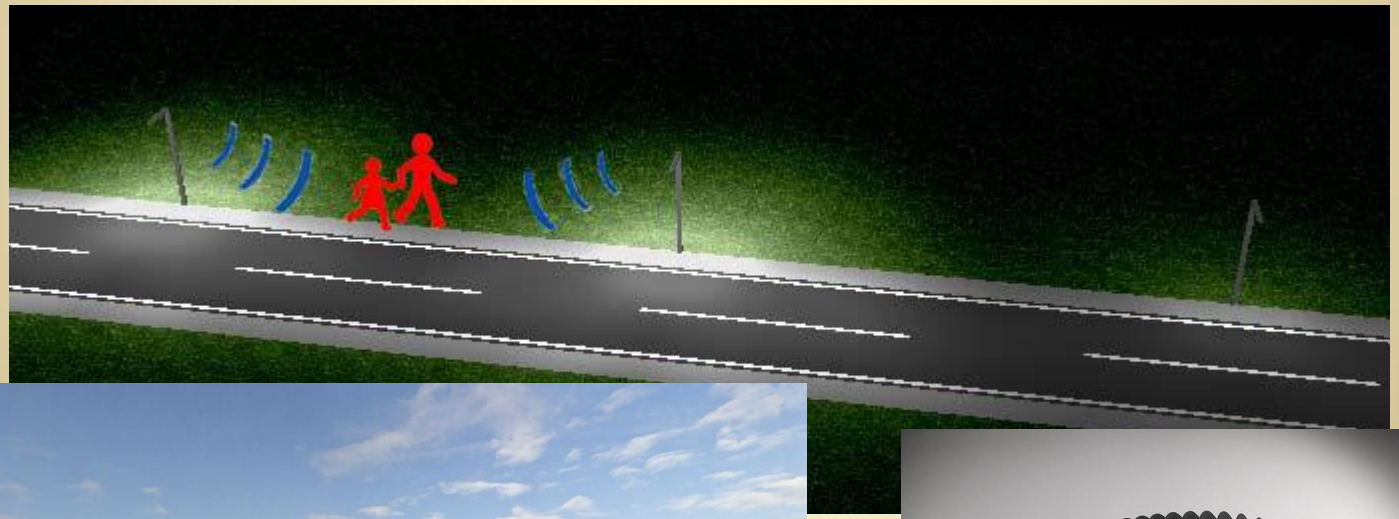

# 3- Eteindre  un lampadaire sur deux: probablement pas la meilleure solution

# 4- Réduire l'intensité lumineuse d'une rue « sur-éclairée » 3900 W sur 600 m !

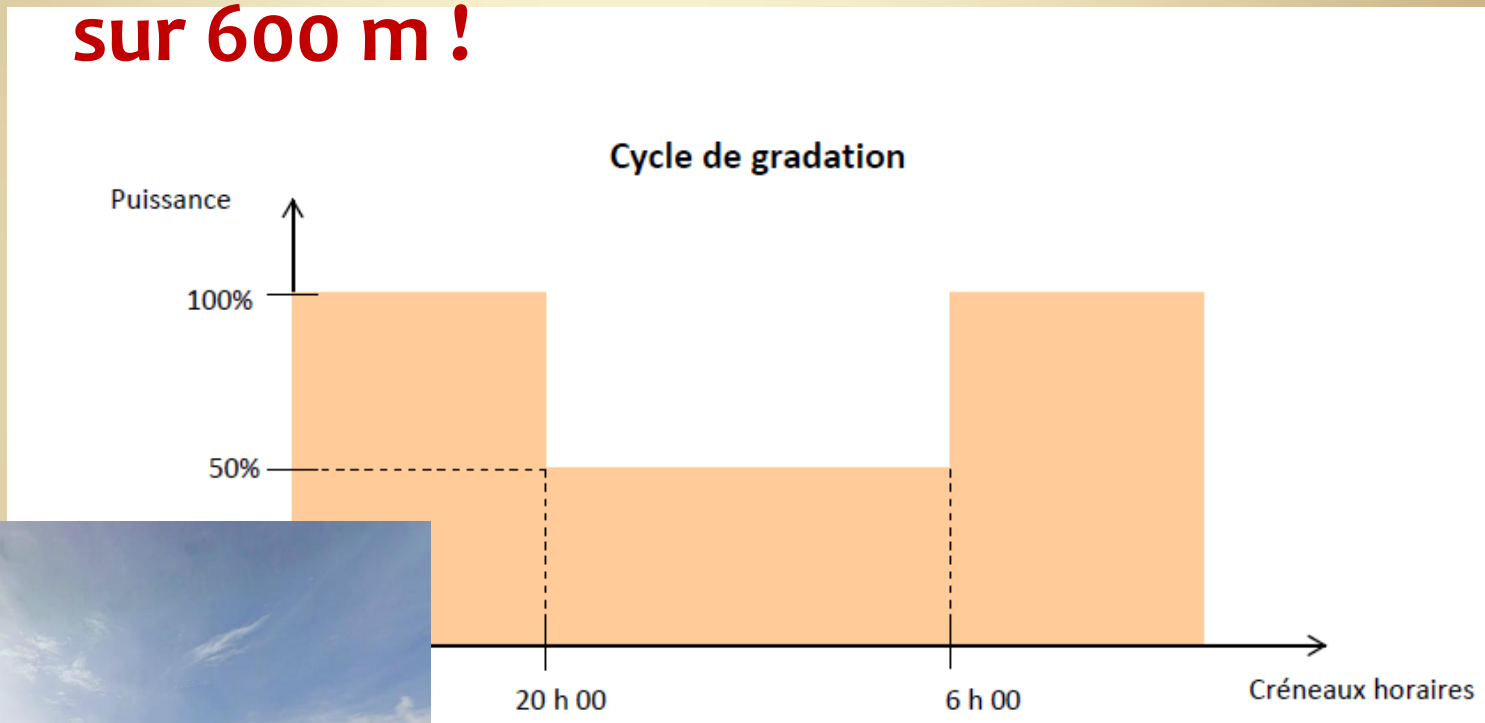

## En 2012 nous écouterons les remarques … et les critiques

- Un protocole d'évaluation avec notamment l'UFR de sociologie de l'Université de Nantes

- Création de groupes d'évaluateurs (recommandations de l'UFR de sociologie)… incluant les enfants du conseil municipal d'enfants.

# En 2013

**En 2013 au constat d'une obsolescence complète du parc de 480 lampadaires et d'une vétusté expertisée : un choix d'équipement total adapté :**

- **À la population (75% de résidences secondaires) et à ses besoins exprimés ( confort ,économies ..)**
- **Au projets environnementaux en situation littorale..**

**…C'était un essai de présentation d'une démarche pragmatique de développement durable en dialogue avec une population sensibilisée aux économies d'énergie et au respect d'un environnement précieux**

.. On en reparlera peut être aux Journées du Littoral durable le 24 juin 2012